



AssMat21

La lettre du Conseil Général aux Assistants Maternels de Côte-d'Or

Journée
Départementale
Bulletin d'inscription en page 7

La télé et les tout-petits : attention !!!

«La télévision est nocive pour les enfants de moins de trois ans ». Cette mention figure dorénavant sur les écrans des chaînes spécialisées. De quoi faire réfléchir les adultes qui ont juste parfois envie de faire une pause ou qui croient bien faire. Car les discours de ces chaînes ont de quoi séduire. Leur promotion repose sur des arguments aussi bien pédagogiques que psychologiques : « stimulation des apprentissages précoces et valeurs éducatives, qualité et adaptation des émissions à la petite enfance... ». Bref, la télévision deviendrait un facteur de développement de l'enfant...

Pourtant nombreux sont les spécialistes de la petite enfance - Serge Tisseron le premier- qui nous alertent et nous interpellent sur les dangers de la télévision chez l'enfant. La télévision favorise-t-elle l'acquisition des apprentissages ? Est-elle un outil indispensable dans la prise en charge d'un enfant ? Peut-il y avoir un bon usage de la télévision chez les tout-petits ?

En tant que professionnels de la petite enfance travaillant à domicile, vous êtes quotidiennement confrontés à ces interrogations. Cette nouvelle lettre AssMat21 vous propose des pistes de réflexions pour un usage responsable de la télévision en direction des enfants.

François SAUVADET
Président du Conseil Général
de la Côte-d'Or

Conseil
Général
www.cotedor.fr





Les missions du service de PMI

Les missions des services de Protection Maternelle et Infantile sont fixées par la loi. Le Service de PMI, placé sous l'autorité et la responsabilité du Président du Conseil Général, est dirigé par un médecin et doit assurer :

1 Des mesures de prévention médicale, psychologique, sociale et d'éducation pour la santé des futurs parents, des parents et des enfants :

pour les femmes enceintes

- possibilité d'avoir un suivi prénatal en centre de planification
- possibilité d'accompagnement médico-psycho-social à domicile en lien avec les autres intervenants qui suivent la personne

pour les enfants

permanences des puéricultrices, consultations d'enfants gratuites et ouvertes à tous, bilans de santé effectués dans les écoles maternelles

pour les adolescents et jeunes adultes

- accueil en centre de planification
- interventions dans les collèges et lycées sur la sexualité et la vie affective.

2 La surveillance et le contrôle des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans ainsi que des Assistants Maternels :

- accompagnement des projets, autorisation puis contrôle les structures d'accueil des jeunes enfants (locaux, personnel, conditions de fonctionnement)
- délivrement après évaluation des agréments des Assistants Maternels et Familiaux
- suivi, contrôle et accompagnement des Assistants Maternels (conditions d'accueil, sécurité, disponibilité, respect de l'agrément...)

De plus, le Conseil Général organise et finance la formation obligatoire et soutient la formation continue des Assistants Maternels et Familiaux.

Retrouvez toutes vos informations pratiques sur www.cotedor.fr



Je dors sur le dos

Attention à l'utilisation des lits parapluie !

Il faut utiliser ces lits uniquement avec le petit matelas qui est vendu avec. Surtout ne jamais installer de matelas supplémentaire dans ces lits. En effet, les parois de ces lits sont souples et lorsque l'enfant s'y appuie, elles se déforment et bébé peut glisser entre la paroi et le matelas rajouté. Il se retrouve alors coincé entre le matelas et la paroi sans pouvoir respirer librement.

Pourquoi pas sur le côté ?

C'est une position instable : si bébé bouge, il peut se retrouver sur le ventre. Les moyens de contention sont dangereux car ils entravent le bébé et ne le laissent pas libre de ses mouvements.

Et s'il régurgite ?

Lorsque l'enfant régurgite, un réflexe naturel l'empêche d'inhaler ce qu'il recrache. D'autre part, lorsqu'il dort sur le dos, la tête du bébé se tourne sur le côté, à droite ou à gauche.

Et s'il se retourne tout seul dans son lit ?

C'est qu'il grandit, il faut le laisser faire. A cette période, il faut être encore plus vigilant sur la qualité de la literie.

Et s'il fait plus de 18-20° dans sa chambre ?

Il faut bien le découvrir, un simple body peut suffire en plein été.

C'est la nouvelle mode ?

Non, cette recommandation s'appuie sur de très nombreuses études, depuis 1990 surtout, qui ont prouvé que dormir sur le dos offre le maximum de sécurité au bébé vis à vis du risque de Mort Subite du Nourrisson.

Il paraît mieux sur le ventre

Certains bébés qui ont des coliques sont plus confortables pour s'endormir sur le ventre : on peut alors les endormir dans les bras puis les recoucher doucement ... les coliques disparaissent normalement vers 2-3 mois. Si l'enfant paraît avoir un reflux douloureux, en parler avec son pédiatre.

Pourquoi le faire jouer sur le ventre ?

Quand il est éveillé, il peut être mis sur le ventre pour l'habituer à se débrouiller dans cette position et apprendra à se retourner seul. Et cela diminue la déformation du crâne en soulageant les appuis.

Sur le dos son crâne s'aplatit

Cela s'appelle une plagiocéphalie. On peut l'éviter en incitant le bébé à tourner la tête d'un côté ou de l'autre (avec un mobile) et en le faisant jouer sur le ventre très tôt et souvent dans la journée.

L'usage de la télévision chez les enfants de 0 à 3 ans



Convaincus par les argumentaires des chaînes spécialisées pour les tout-petits, séduits par l'attrait pédagogique de certains programmes (Dora par exemple), parents ou professionnels de la petite enfance peuvent être tentés en toute bonne foi de laisser le bébé regarder le petit-écran.

La télévision peut elle contribuer à l'épanouissement et aux apprentissages des tout-petits ?

On entend souvent :

« Si je le mets devant la télé, il va apprendre plein de choses ! »

Un bébé a d'abord besoin de toucher, sentir, goûter, écouter, voir et se mouvoir pour se construire et connaître le monde. C'est par tous ses sens et sa motricité, entouré d'adultes attentifs et bienveillants que l'enfant se développe intellectuellement.

Il a été démontré en revanche qu'un jeune enfant placé devant l'écran entre dans un état de pré-somnolence au bout de 15 minutes,

ses jeux spontanés sont moins longs et sa concentration moins importante. Dans son livre « faut-il interdire les écrans aux enfants ? » Serge TISSERON médecin pédo-psychiatre s'appuie sur des études américaines qui ont prouvé qu'un bébé exposé plusieurs heures devant un écran de télévision éprouve de la difficulté à s'exprimer. L'acquisition de la parole se fait plus tardivement que d'autres bébés au même âge. **« Pour chaque heure passée devant la télévision, les enfants avaient quatre mots de vocabulaire en moins ».**

« Oui mais il ne regarde que des programmes adaptés aux tout-petits ! »

Certaines chaînes spécialisées utilisent cet argument qui semble indiscutable mais qui pose en réalité bien des questions. Qu'est ce qu'un programme adapté aux tout-petits ? Malgré toutes les études réalisées, les spécialistes n'ont pas de réponse, mais la plupart estiment que la télévision est nocive pour les jeunes enfants.



Dossier thématique

« A la naissance, le cerveau du petit humain est encore immature. Il se développe beaucoup dans les deux premières années de sa vie durant lesquelles des circuits entre les cellules cérébrales se créent. L'exposition à la télévision, qui n'est qu'une machine, gêne le développement de ces circuits, notamment parce qu'il n'y a pas d'interaction avec elle » nous précise Evelyne DOUVIER médecin de PMI.

« Quand il est énervé ou qu'il s'ennuie j'allume la télé ! »

Parfois, il est tentant d'utiliser la télévision comme un moyen d'occuper l'enfant ou de l'apaiser.

On pense souvent que la télévision va calmer l'enfant or il n'en n'est rien. Captivé par les images, son attention sera détournée, il risque même d'être sur-stimulé. Plutôt que de l'apaiser la télé va le rendre plus agité. « Confronté à des images ou à des mouvements trop rapides ou trop complexes pour lui, les répercussions sur son comportement peuvent intervenir jusqu'à 48 heures après. » précise Sylviane GIAMPINO, psychanalyste.

Des études ont prouvé en outre qu'un bébé précocement soumis à une exposition prolongée de stimulations, captivé par un rythme rapide de couleurs et de sons, risque d'intérioriser ce rythme dans sa personnalité en formation, ce qui pourra provoquer de l'instabilité.

« Câliner, bercer, toucher nos enfants, ne pas rater une occasion de leur donner de la chaleur », voilà ce que préconisait la psychanalyste Françoise Dolto.

L'adulte est parfois dérangé par un enfant qui semble s'ennuyer. Or, s'ennuyer un court moment permet à l'enfant de rêver, de prendre le temps de sentir ce dont il a envie. Cela lui apprend à développer ses capacités d'autonomie et lui évitera plus tard d'être dans une incessante avidité de consommation

« Les dessins animés, ça le fait rêver ! »

L'enfant qui regarde la télévision est comblé par ce qu'il voit. Même devant les programmes soi-disant adaptés (dessins animés par exemple), il n'est plus le créateur d'un monde imaginaire qu'il porte en lui mais subit les images qui lui sont imposées.. Contrairement à l'adulte, l'enfant ne fait pas la différence entre le réel et l'imaginaire. De ce fait, il reçoit comme particulièrement **violentes** des images que l'adulte, lui, a pris le temps d'analyser. A l'inverse, le conte raconté par un adulte bienveillant permet à l'enfant d'accueillir l'histoire selon son développement psychique.

La télévision, est-elle à bannir ?

Pour les tout-petits, certainement oui.

Pédopsychiatres et psychologues de la petite enfance sont unanimes. Respecter le rythme du développement de l'enfant, c'est en effet comprendre que le bébé n'est simplement pas mûr pour comprendre les images qui lui sont proposées. **L'idéal serait de ne pas allumer la télévision en présence de jeunes enfants.**

Pour les trois ans et plus, difficile en revanche de les priver de certains « personnages animés » qu'ils affectionnent particulièrement et dont ils partagent avec les copains les aventures. Mais c'est à l'adulte de savoir et de comprendre ce qui est bon pour **l'enfant qui est un « être humain en construction » et non un adulte miniature.** En ce sens, le rôle des professionnels de la petite enfance est primordial : Ils sont là pour filtrer et contrôler les programmes. Leur rôle est de dialoguer avec l'enfant autour de ce qu'il a vu et lui permettre d'exprimer son ressenti.

La télévision ne reste qu'une mécanique. Pour se construire l'enfant a essentiellement besoin d'échanges humains.

Avoir la chance d'être accueilli par un Assistant Maternel, c'est avoir la possibilité de s'épanouir auprès de personnes compétentes et formées dont le projet professionnel accorde une place très limitée à la télévision.



Rencontre avec Danièle Delouvin, psychologue clinicienne

Qu'est ce que le jeu ?

Le jeu est une activité vitale, créative et inventive, essentielle et nécessaire à l'équilibre et au développement global du jeune enfant. Par le jeu, l'enfant aborde et découvre le monde.

Le jeu est l'expression du Je, parce qu'il a une fonction organisatrice de sa personnalité, de son identité sexuée. Jouer, c'est grandir, c'est éprouver le sentiment d'exister, d'être en relation avec autrui, avec l'environnement. L'enfant se saisit de tout pour faire un jeu...

Dans un monde où tout va très vite, le jeu doit-il être forcément synonyme d'apprentissage ?

« **L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend quand il joue** », dit Jean Epstein. Dans ce monde où sont prônées stimulations, rapidité, compétition et réussite, les « jeux éducatifs » ou d'« apprentissage précoce » ont le vent en poupe. En quoi les jeux « pour apprendre » rendraient-ils plus intelligents les enfants ? Lorsqu'on est convaincu du lien entre jeu et développement, jeu et apprentissage des choses de la vie, on peut faire confiance à la capacité de l'enfant de progresser à son rythme, au fil de ses découvertes et des difficultés rencontrées, en lien avec des adultes

bienveillants... **Il faut arrêter cette course effrénée et dangereuse à la précocité et au forçage des enfants !!!**

Faut-il laisser jouer ou faire jouer l'enfant ? Quelle est la place de l'adulte dans les jeux des enfants ?

Pour pouvoir jouer, l'enfant doit se sentir dans une sécurité affective suffisante. Ce n'est pas en intervenant directement dans le jeu de l'enfant qu'on lui permettra d'être créatif et de grandir. Tout petit, l'enfant a surtout besoin d'une attention et d'une présence qui lui permet d'entrer en relation avec autrui. Il peut y avoir un plaisir complice et partagé entre enfant et adulte, mais **la place de l'adulte est plutôt de créer les conditions optimales pour permettre aux enfants de jouer, sans intrusion intempestive.**

Présidente de l'Association Nationale des Psychologues pour la petite enfance de 1995 à 2008. A exercé pendant 30 ans en crèches collectives, en formation et soutien aux Assistants Maternels et en consultation de PMI. A participé à la publication de nombreux ouvrages pour la petite enfance dont « A l'écoute des bébés et de ceux qui les entourent », éd ERES. Un colloque en préparation pour mars 2012 : « Y a-t-il encore une petite enfance ? »



La Journée Départementale des Assistants Maternels « je joue, tu joues, nous jouons »



Samedi 19 novembre 2011 de 8h45 à 17h à DIJON

8h45 : Accueil

Intervention de Madame Delouvin (psychologue clinicienne)
Temps d'échange

12h30 : Repas sur place offert

13h30 : Ateliers et confection de jeu, participation de ludothèques, visite d'exposition

Retrouver votre programme détaillé sur www.cotedor.fr



Bulletin d'inscription

Le bulletin est impérativement à retourner **avant le 29 octobre 2011** à :
Service PMI, 1 rue Joseph Tissot • 21035 Dijon Cedex

À remplir par l'Assistant Maternel

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail :@.....

- Assistant Maternel indépendant
- Assistant Maternel employé par une crèche
- Assistant maternel exerçant dans une Maison d'Assistant Maternel

Attention : seuls les 180 premiers inscrits par retour de bulletin recevront une invitation.



Les ludothèques en Côte-d'Or

- **Ludothèque la Récré de Dijon**
33 boulevard des Martyrs de la résistance
Contact : 03 80 73 51 09
- **Ludothèque municipale de Chevigny-Saint-Sauveur**
6 allée du Breuil
Contact : 03 80 46 17 52
- **Ludothèque municipale Croq Jeux de Beaune**
centre social Saint Jacques
Contact : 03 80 24 55 90
- **Ludothèque le jardin des familles de Dijon**
résidence l'Île verte
2 rue de Colmar
Contact : 03 80 41 19 86
- **Ludothèque municipale de Genlis**
Espace Coluche
12 rue de Franche Comté
Contact : 03 80 47 29 99
- **Ludothèque Municipale de Montbard**
rue Eric Tabarly
Contact : 03 80 92 19 02
- **Confédération Syndicale des Familles (CSF) de Quétigny**
place Albert Camus
Contact : 03 80 71 95 94
- **Ludothèque de Saint-Apollinaire**
4 place des Etats de Bourgogne
Contact : 03 80 60 90 8

Retrouvez vos activités, loisirs et sorties en côte-d'or [sur www.dijonkid.com](http://www.dijonkid.com)

Du 17 au 23 octobre

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le Conseil Général propose des après-midi contés dans 15 établissements pour personnes âgées, un rendez-vous pour petits et grands auquel vous êtes conviés.

Renseignez-vous sur www.cotedor.fr